



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOMÈVRE-EN-HAYE SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 5 AVRIL 2017 À 18H30

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 10

Étaient présents : Mesdames DROUIN, HURPEAU, ROUHIER,
Messieurs BASTIEN, BESANCON, MARTIN, SEGAULT, WELKER,
ZUFFELLATO.

Était excusée : Madame Séverine DI REZZE, pouvoir donné à Monsieur Lionel BASTIEN.

Était absente : Madame Corinne ASINARI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.121-14 du Code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Lionel BASTIEN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière réunion.
Le compte-rendu du conseil municipal du 22 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

1. FINANCES

1-1. Approbation du Compte de Gestion 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du Trésorier Principal de Thiaucourt pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

1-2. Approbation du Compte Administratif 2016

Les membres du Conseil Municipal examinent le compte administratif de la commune pour l'exercice 2016.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2016	250 343,76
Recettes 2016	313 881,74
Résultat de l'exercice 2016	63 537,98
Résultat reporté 2015	155 934,52
Résultat de Clôture 2016	219 472,50

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses 2016	109 772,05
Recettes 2016	375 237,62
Résultat de l'exercice 2016	265 465,57
Reste à réaliser 2016	-321 581,00
Résultat reporté 2015	-38 244,18
Résultat de Clôture 2016	-94 359,61

EXCÉDENT GLOBAL	
	125 112,89

Le bilan des comptes au 31 décembre 2016 fait ressortir un excédent global de **125 112, 89 euros** (soit 219 472,50 - 94 359, 61).

Conformément à l'art. L2121-14 du CGCT, le Maire se retire pour le vote d'approbation du compte administratif 2016.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité le compte administratif 2016.

1-3. Affectation du résultat 2016

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les résultats du Compte Administratif 2016 décide, à l'unanimité, d'affecter comme suit :

- RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 = 219 472, 50 euros
- AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) = 94 359, 61
- RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) = 125 112, 89
- RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT = 227 221, 39

1-4. Vote du Budget Primitif 2017

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif pour l'exercice 2017 tel qu'il lui est soumis, voir récapitulatif dans tableau ci-dessous.

	Dépenses	Recettes
Investissements	562 343, 00	562 343, 00
Fonctionnement	420 272, 89	420 272, 89
Total sections	982 615, 89	982 615, 89

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 19h45

Le Maire,
Jean-François SEGAULT



Le secrétaire de séance,
Lionel BASTIEN